YERRES

Innovation
N° tél. : 01.69.49.77.57
N/Réf. : OC/HM

DECISION N°2022/203

OBJET : Contrat OPTIM n° 64667 conclu avec la société FINANCE ACTIVE

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

VU la décision n° 2019/021 en date du 21 janvier 2019 relative au contrat de service FISCALITE conclu avec la société FINANCE ACTIVE,

VU le contrat de service Fiscalité n°48448 en date du 29 janvier 2019 correspondant,

CONSIDERANT que ce contrat, conclu pour une durée de 3 ans, renouvelable ensuite par période d'un an, doit prendre fin le 31 décembre 2022 et être remplacé par un nouveau contrat,

CONSIDERANT que la proposition de contrat OPTIM de la société FINANCE ACTIVE relatif à une solution d'assistance financière (Optim Dette et Optim Dette Garantie) répond aux attentes de la Ville,

D E C I D E

DE RESILIER le contrat de service Fiscalité n° 48448 en date du 29 janvier 2019, à la date du 31 décembre 2022,

DE SIGNER le contrat OPTIM n°64667 avec la société FINANCE ACTIVE sise 46, rue Notre Dame des Victoires – 75002 PARIS,

DIT que le contrat (droit d'accès à Optim Dette et Optim Dette Garantie) est souscrit pour une durée de 3 ans ferme à compter du 1er janvier 2023,

Reçu en préfecture
le 18/07/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20220718-lmc16847H1-AR

DIT que le montant des prestations s'élève annuellement à 4 830,00 euros HT,

DIT que si la Commune dispose déjà d'un droit d'accès en cours, la quote-part acquittée sera déduite prorata temporis du montant du droit d'accès du présent contrat à la première facturation,

DIT que la dépense est inscrite au budget de la Commune.

Fait à Yerres, le 07 juillet 2022

MAIRIE D'YERRES
91 (ESSONNE)

Le Maire,
Conseiller Départemental

Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 18/07/2022
Acte Exécutoire sous référence :
91-219106911-20220718-lmc16847H1-AR